



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard  
75006 Paris  
tél. : 01 53 63 55 00  
fax : 01 45 44 95 16  
www.anru.fr

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Michel Delebarre est nommé Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

**Nommé par décret du Président de la République en date du 21 mai 2013, Michel Delebarre devient le troisième Président de l'ANRU depuis la création de l'établissement en 2004.**

Né le 27 avril 1946 à Bailleul (Nord), Ancien Ministre d'Etat, il est actuellement Sénateur - Maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, depuis 1995.

Diplômé d'études supérieures de géographie, Michel Delebarre débute sa carrière en 1968, en tant que Secrétaire Général Adjoint du Comité d'Expansion du Nord- Pas- de- Calais.

Il occupera ensuite les postes de Directeur de Cabinet du Président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais auprès de Pierre Mauroy, de Secrétaire Général de la ville de Lille en 1980 puis de Directeur de Cabinet de Pierre Mauroy à Matignon en 1982, avant d'être nommé Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle en 1984.

Entre 1988 et 1993, il sera 7 fois Ministre dont Ministre d'Etat, Ministre de la Ville et le premier à détenir ce portefeuille.

Il a été Président de l'Union Sociale pour l'Habitat de 1999 à 2008.

Membre du Conseil d'Administration de l'ANRU depuis le 5 juillet 2004, Michel Delebarre en devient aujourd'hui le Président et succède ainsi à Gérard Hamel, maire de Dreux, nommé à la tête de l'Agence le 19 septembre 2007, qui lui passe le flambeau, atteint par la limite d'âge, mais avec le sentiment du devoir accompli et confiance en l'avenir. Il conserve son mandat d'administrateur de l'ANRU en tant que personnalité qualifiée.

#### A propos de l'ANRU

L'ANRU, créée en février 2004, met en œuvre des projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants.

A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, les centres multi-activités. L'ANRU mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi.

Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, l'ANRU agit pour le développement des internats d'excellence et de la culture scientifique.

**CONTACT PRESSE**  
Direction de la Communication  
Tél. : 01 53 63 55 05  
ebroge@anru.fr / lquercy@anru.fr